



## Décompte TVA 4ème trimestre 2023

Ce décompte a été transmis électroniquement. Il n'est pas nécessaire de l'envoyer par voie postale à l'AFC. Ce document est pour vos dossiers.

### Données

#### Personne assujettie:

Nom de l'entreprise	PROMERKA SA
NPA/Lieu:	1032 Romanel-s-Lausanne
Numéro TVA:	CHE-204.944.906
AFC-ID:	052.0046.0140

#### Décompte:

Méthode de décompte	Effective
Période de décompte	Q4/2023, 01.10.2023 - 31.12.2023
Date de valeur (intérêt moratoire dès le)	29.02.2024
Date de remise	28.05.2024 à 13:14:45
Coordinnées pour les demandes de renseignements	Sandra Schmid
Numéro de téléphone	+41787249341
e-mail	sandra.schmid@mail.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances

**Administration fédérale des contributions**  
Division principale de la taxe sur la valeur ajoutée

## Paiement

L'assujetti doit acquitter la créance fiscale née pendant une période de décompte dans les 60 jours qui suivent la fin de cette période (art. 86, al. 1, LTVA). En cas de retard dans le paiement de l'impôt, un intérêt moratoire est dû sans sommation (art. 87, al. 1, LTVA).

**Pour les paiements en dehors de la Suisse/du Liechtenstein, veuillez utiliser l'IBAN international de l'AFC.**

IBAN international:

CH60 0900 0000 3000 0037 5

BIC:

POFICHBEXXX

Bénéficiaire:

Administration fédérale des contributions AFC

Montant CHF:

Division principale TVA

Référence:

3003 Berne

16 759.41

80 40042 02398 49335 20046 01407

## Récépissé

Compte / Payable à  
CH11 3000 0001 3000 0037 5  
Administration fédérale des contributions  
Division principale de la taxe sur la valeur ajoutée  
3003 Berne

Référence  
80 40042 02398 49335 20046 01407

Payable par  
PROMERKA SA  
Chemin de Cousson 23  
1032 Romanel-s-Lausanne

Monnaie      Montant  
CHF            16 759.41

## Section paiement



Compte / Payable à  
CH11 3000 0001 3000 0037 5  
Administration fédérale des contributions  
Division principale de la taxe sur la valeur ajoutée  
3003 Berne

Référence  
80 40042 02398 49335 20046 01407

Informations supplémentaires  
K8QT0042023 //S1/20/5200460140 /30/204944906

Payable par  
PROMERKA SA  
Chemin de Cousson 23  
1032 Romanel-s-Lausanne

Monnaie      Montant  
CHF            16 759.41



## Décompte TVA 4ème trimestre 2023

### I. Chiffre d'affaires

Toutes les indications concernant le chiffre d'affaires s'entendent nettes

#### Contre-prestations

	Chiffre d'affaires CHF	Chiffre d'affaires CHF
200 Total des contre-prestations convenues ou reçues, y compris celles provenant de transferts avec la procédure de déclaration et de prestations fournies à l'étranger (chiffre d'affaires mondial)		346'536.50

#### Déductions

289 Total des déductions des ch. 220 à 280	0.00
--	------

#### Total du chiffre d'affaires imposable

299 Total du chiffre d'affaires imposable (ch. 200 moins ch. 289)	346'536.50
---	------------

### II. Calcul de l'impôt

#### Prestations jusqu'au 31.12.2023

	Prestations CHF	Impôt CHF
302 Prestations soumises au taux normal 7.7%	346'388.75	26'671.93
312 Prestations soumises au taux réduit 2.5%	147.75	3.69

#### Total de l'impôt dû

399 Total de l'impôt dû (ch. 302 à 383)	26'675.62
---	-----------

#### Mise en compte de l'impôt

	Impôt CHF	Impôt CHF
400 Impôt préalable grevant les coûts en matériel et en prestations de services	9'782.46	
405 Impôt préalable grevant les investissements et les autres charges d'exploitation	133.75	
479 Total de l'impôt préalable comptabilisé aux ch. 400 à 420		9'916.21

#### Montant à payer / solde

500 Montant à payer	16'759.41
---------------------	-----------